



MAIRIE DE STEINSELTZ

52 Rue du Maire Rupp

67160 STEINSELTZ

☎ : 03.88.94.01.51

@ : contact@steinseltz.fr

NOUVEL ARRIVANT ? VOS DÉMARCHES

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie, muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille, afin d'être inscrit sur le fichier domiciliaire tenu par la commune.

Heures d'ouverture au public :

Mardi de 15 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h 30

Vendredi de 10 h à 12 h 45

Démarches à ne pas oublier

- Remplir le formulaire de déclaration d'arrivée et le retourner à la Mairie.

- Inscription sur les listes électorales :

L'inscription est obligatoire pour les personnes âgées de 18 ans et plus, de nationalité française. Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Depuis le 1er janvier 2019, une nouvelle procédure a été mise en place sur le territoire. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année directement en ligne sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>

Cette méthode est à privilégier pour fournir des renseignements au plus juste.

Enfin, les ressortissants étrangers issus d'un pays de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales, afin de participer à certaines élections (municipales et européennes).

- Inscription scolaire :

Pour toute demande d'information, merci de contacter le directeur de l'école (M. BOLLY) au 03.88.94.18.65

- Changement d'adresse :

Indiquer en une seule fois votre changement de domicile à différentes administrations publiques par le biais du service :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet :

www.steinseltz.fr

NOS ELUS



Christophe HECKY
Maire

 : 06.32.35.38.84

André KASTNER
1^{er} Adjoint au Maire

 : 06.01.80.95.42



Stéphane SALLMEN
2^{ème} Adjoint au Maire

 : 06.47.87.23.94

